

Réunion du 2 mars 2026

**Objet : Adoption du budget primitif 2026 -  
budget 1G**

Pour l'année 2026, le budget primitif du budget annexe 1G s'établit conformément aux grandes orientations du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 9 février dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2025 à savoir :

- D'affecter au budget 2026 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élevant à un montant total de 4 286 173,67€ :
  - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 10 822,20€ au compte de recette d'investissement 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés";
  - o en recette de fonctionnement, soit 4 275 351,47 € au compte de recette de fonctionnement 002 « résultat de fonctionnement reporté »
- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 45 389,39€ au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté"

Les prévisions de dépenses pour l'année 2026 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2026
011 Charges à caractère général	1 316 913,05 €
012 Charges de personnel	123 590,01 €
022 Dépenses imprévues	
023 Virement à la section d'investissement	3 973 540,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 460,00 €
65 Autres charges de gestion courante	50 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	- €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	64 096,77 €
<b>Total général</b>	<b>5 554 599,83 €</b>

Les dépenses porteront sur la poursuite du démantèlement du réseau hertzien (antennes Wimax et armoires 1G), les coûts de l'énergie, la prestation de service pour différents audits de réseau et les frais de maintenance qui pourrait augmenter particulièrement en cas d'acquisition de tronçon de fourreaux supplémentaires (Télia cf section d'investissement).

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2026
002 Résultat reporté de fonctionnement	4 275 351,47 €
75 Autres produits de gestion courante	1 279 248,36 €
77 Produits exceptionnels	
78 Reprises sur provisions et dépréciations	- €
<b>Total général</b>	<b>5 554 599,83 €</b>

Les recettes de fonctionnement proviennent de l'excédent reporté et de la commercialisation du réseau 1G et des produits issus de la commercialisation des services de connectivité des entreprises s'appuyant sur une boucle locale optique et de la location de fibre noire.

## 2° Section d'investissement

- En dépenses

Chapitre	Somme de RAR	Somme de BP 2026
001 Résultat reporté d'investissement		- €
23 Immobilisations en cours	56 211,59 €	2 900 000,00 €
21 Immobilisations corporelles		750 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles		350 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>56 211,59 €</b>	<b>4 000 000,00 €</b>
		<b>4 056 211,59 €</b>

Les dépenses d'investissement 2026 porteront sur l'achat éventuel de tronçon de fourreaux et chambres appartenant à Covage (ancien réseau Télia) dont les câbles ENN passent, des travaux de modernisation et de remplacement de tronçons saturés, des travaux liés aux casses réseau et dévoiement ainsi que d'éventuel achat de matériel nécessaire à la commercialisation de ce réseau.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2026
021 Virement de la section d'exploitation	3 973 540,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 460,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 822,20 €
001 Résultat reporté d'investissement	45 389,39 €
<b>Total général</b>	<b>4 056 211,59 €</b>

Il s'agit principalement du virement provenant de la section de fonctionnement, de l'affectation d'excédent pour la reprise du déficit et des restes à réaliser 2025 et des dotations aux amortissements.

#### Equilibre général du budget

	Objet	BP 2026
Dépenses	Fonctionnement	5 554 599,83 €
	Investissement	4 056 211,59 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>9 610 811,42 €</b>
Recettes	Fonctionnement	5 554 599,83 €
	Investissement	4 056 211,59 €
	<b>Total recettes</b>	<b>9 610 811,42 €</b>

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

**Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert**

Réunion du 2 mars 2026

**Objet : Adoption du budget primitif 2026 -  
budget 1G**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 9 février 2026 ;

Le Comité syndical, réuni le 2 mars 2026 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget annexe 1G pour 2026 tel que présenté dans le tableau ci-dessous:

	Objet	BP 2026
Dépenses	Fonctionnement	5 554 599,83 €
	Investissement	4 056 211,59 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>9 610 811,42 €</b>
Recettes	Fonctionnement	5 554 599,83 €
	Investissement	4 056 211,59 €
	<b>Total recettes</b>	<b>9 610 811,42 €</b>

- De prendre acte de la reprise des résultats de l'exercice 2025 et des restes à réaliser ;

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget annexe 1G pour 2026 dans les limites des montants alloués par chapitre tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 23

- Collège Conseil Départemental : 15

- Collège Conseil Régional : 3

- Collège commune : 8

- Collège syndicat : 2

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Collège commune : 0

- Collège syndicat : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Collège commune : 0

- Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 2 mars 2026

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Nicolas GRAVELLE**



**Le Secrétaire de séance**

**Max RONGRAIS**



*Date publication : 06/03/2026*